

# PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 12.03.2026

Le 12 mars 2026 à 19h00, le conseil municipal de la commune de Friaucourt s'est réuni salle du conseil, sous la présidence de M. DELRUE Jean-Michel, Maire.

## Étaient présents :

M. DELRUE Jean-Michel, Maire  
Mme VAND'HUYNSLAGER Hélène  
Mme BARTHELEMY Sabine  
Mme BAYART Marie-Françoise  
Mme BOULENGER Nadège  
M. FOUQUEMBERG Fabrice  
M. GUNS Louis  
Mme BEURAIN Annic  
Mme PARIS Aline

M. LECONTE Stéphane donne procuration à M. GUNS Louis

## Étaient absents :

M. CHEVALIER Dominique  
M. LASSALLE Tony

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUEMBERG Fabrice

Le quorum étant atteint, la séance débute à 19h00.

## DÉLIBÉRATION N° 2026-01 : COMPTE DE GESTION 2025 COMMUNE

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la clôture de l'exercice 2025.

Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Il fait apparaître

- Un déficit d'investissement de 57 338.67 €
- Un excédent de fonctionnement de 168 862.07 €
- Un excédent total de 111 523.40 €

**Voté à l'unanimité**

## DÉLIBÉRATION N° 2026-02 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 COMMUNE

M. le Maire se retire du Conseil

La Présidence est laissée à : Mme VAND'HUYNSLAGER Hélène

|                 |               |             |
|-----------------|---------------|-------------|
| FONCTIONNEMENT  | Dépenses      | 497 849.38  |
|                 | Recettes      | 572 169.63  |
|                 | Excédent 2025 | 74 320.25   |
|                 | Excédent 2024 | 94 541.82   |
| INVESTISSEMENT  | Dépenses      | 146 655.05  |
|                 | Recettes      | 192 485.27  |
|                 | Excédent 2025 | 45 830.22   |
|                 | Déficit 2024  | -103 168.89 |
| RAR             | Dépenses      | 0.00        |
| Travaux atelier | Recettes      | 19 891.00   |
|                 | Total         | 19 891.00   |

|                                     |                 |            |
|-------------------------------------|-----------------|------------|
| Résultat de clôture de l'exercice : |                 |            |
|                                     | Investissement  | -57 338.67 |
|                                     | Fonctionnement  | 168 862.07 |
|                                     | Résultat global | 111 523.40 |

Voté à l'unanimité

#### DÉLIBÉRATION N° 2026-03 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 COMMUNE

M. le Maire rappelle que l'affectation du résultat de l'exercice N-1 s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du Compte Administratif.

Présentation de l'affectation du résultat pour 2025 :

|  |            |
|--|------------|
| EXCÉDENT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025      | 168 862.07 |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RESERVE      | 37 447.67  |
| RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT         | 131 414.40 |
|  |            |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE: DÉFICIT | 57 338.67  |

Voté à l'unanimité

#### DÉLIBÉRATION N° 2026-04 : COMPTE DE GESTION 2025 CAMPING

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la clôture de l'exercice 2025.

Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Il fait apparaître

- Un excédent d'investissement de 67 028.33 €
- Un excédent de fonctionnement de 89 908.20 €
- Un excédent total de 156 936.53 €

Voté à l'unanimité.

#### DÉLIBÉRATION N° 2026-05 : COMPTE ADMINISTRATIF 2024 CAMPING

M. le Maire se retire du Conseil

La Présidence est laissée à : Mme VAND'HUYNSLAGER Hélène

Présentation du compte administratif :

|                                     |                 |            |
|-------------------------------------|-----------------|------------|
| EXPLOITATION                        | Dépenses        | 91 541.54  |
|                                     | Recettes        | 81 821.37  |
|                                     | Déficit 2025    | -9 720.17  |
|                                     | Excédent 2024   | 99 628.37  |
| INVESTISSEMENT                      | Dépenses        | 46 046.44  |
|                                     | Recettes        | 32 111.58  |
|                                     | Déficit 2025    | -13 934.86 |
|                                     | Excédent 2024   | 80 963.19  |
| Résultat de clôture de l'exercice : |                 |            |
|                                     | Investissement  | 67 028.33  |
|                                     | Exploitation    | 89 908.20  |
|                                     | Résultat global | 156 936.53 |

Voté à l'unanimité

## DÉLIBÉRATION N° 2026-06 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 CAMPING

M. le Maire rappelle que l'affectation du résultat de l'exercice N-1 s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du Compte Administratif.

Présentation de l'affectation du résultat pour 2025 :

|   |           |
|---|-----------|
| EXCÉDENT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025       | 89 908.20 |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RESERVE       | 0.00      |
| RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT          | 89 908.20 |
|   |           |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE: EXCÉDENT | 67 028.33 |

**Voté à l'unanimité**

## DÉLIBÉRATION N°2026-07 : COMPTE DE GESTION 2025 ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte de gestion est établi par la clôture de l'exercice 2024.

Il le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Il fait apparaître :

- Un excédent d'investissement de 45 540.79 €
- Un excédent de fonctionnement de 58 326.35 €
- Un excédent total de 103 867.14 €

**Voté à l'unanimité**

## DÉLIBÉRATION N° 2026-08 : COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ASSAINISSEMENT

M. le Maire se retire du Conseil

La Présidence est laissée à : Mme VAND'HUYNSLAGER Hélène

Le compte administratif se présente comme suit :

|  |                 |            |
|--|-----------------|------------|
| EXPLOITATION                               | Dépenses        | 33 073.05  |
|  | Recettes        | 33 192.74  |
|  | Excédent 2025   | 119.69     |
|  | Excédent 2024   | 58 206.66  |
| INVESTISSEMENT                             | Dépenses        | 2374.21    |
|  | Recettes        | 13 757.00  |
|  | Total           | 11 382.79  |
|  | Excédent 2024   | 34 158.00  |
| <u>Résultat de clôture de l'exercice :</u> |                 |            |
|  | Investissement  | 45 540.79  |
|  | Exploitation    | 58 326.35  |
|  | Résultat global | 103 867.14 |

**Voté à l'unanimité**

## DÉLIBÉRATION N° 2026-09 : AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025 ASSAINISSEMENT

M. le Maire rappelle que l'affectation du résultat de l'exercice N-1 s'effectue à la clôture de l'exercice, après le vote du Compte Administratif.

Présentation de l'affectation du résultat pour 2025 :

|   |           |
|---|-----------|
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025       | 58 326.66 |
| AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RESERVE       | 0.00      |
| RÉSULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT          | 58 326.35 |
| RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE: EXCÉDENT | 45 540.79 |

**Voté à l'unanimité**

## QUESTIONS DIVERSES :

M. le Maire demande tout d'abord à l'assemblée s'il y a des remarques ou des questions.

A l'unanimité des membres, le Conseil se félicite des finances qui sont meilleures qu'au début du mandat.

### - Organisation des élections

M. le Maire présente le tableau et le rôle de chacun.

Le bureau de vote est obligatoirement composé d'un président, de 2 assesseurs et d'un secrétaire

Chaque liste candidate a désigné des membres pour la tenue du bureau

PRESIDENT : M. le Maire

ASSESEURS : un membre de chaque liste :

De 8h à 13h : FOUQUEMBERG Fabrice et MERCIER Anthony

De 13h à 18h : COULON Nadège et DENEUX Florian

SECRETARE : GUNS Louis

### - Demande de documents administratifs par un administré

Un administré sollicite la communication de documents budgétaires, à savoir :

- La situation budgétaire 2025
- Les grands livres des 3 budgets
- Les comptes administratifs 2025 des 3 budgets
- Le montant du compte de Trésorerie 515 au 31.12.2025

M. le Maire informe l'assemblée que ces documents étant communicables, nous répondront favorablement à sa demande. Cependant, considérant la charge de travail de l'agent en pleine période d'organisation des élections et de la réunion de conseil de ce jour, les documents lui seront transmis ultérieurement. Il sera informé dès que les documents seront prêts.

Il souhaite également obtenir une réponse à sa demande de mise à disposition de la salle indiquant les motivations du refus. Monsieur le Maire indique qu'un courrier sera rédigé et transmis.

### - Recrutement camping

Lors de la dernière réunion de conseil municipal, l'équipe a décidé de créer un poste en CDD pour accroissement temporaire d'activité.

Les démarches ont été entreprises, les candidats reçus.

Le recrutement est désormais terminé. L'agent sera recruté du 1<sup>er</sup> avril au 15 octobre 2026.

M. le Maire précise que bien qu'il y ait des élections il fallait procéder au recrutement.

### - Reprise de concession

Par courrier en date du 15 janvier 2026, des administrés font part à la commune de leur volonté de rendre la concession G14. Ils ont décidé d'acheter une caverne et ne demandent aucun remboursement de la concession.

La concession est donc reprise par la commune et un certificat sera établi.

### - Salle des fêtes :

La commune a reçu un avis favorable de la Sous-Préfecture pour l'exploitation de la salle

- Modification du délai entre les visites médicales obligatoires des agents : de 1 à 2 ans pour la filière technique et de 2 à 5 ans pour la filière administrative.

Sans autre question, la séance est levée à 19h25